

# EVALUATION DE DROIT

## Lundi 27 Septembre 2021

Sujet type baccalauréat

Durée de l'épreuve : 2 heures  
Ce sujet comporte : 2 pages

### CAS 1 : les malheurs d'Aspasie

À l'aide de vos connaissances et des ressources documentaires jointes en annexes numérotées de 1 à 2, analysez la situation juridique ci-dessous et répondez aux questions posées.

#### Situation juridique

Aspasie participe depuis plusieurs années, avec son chien Périclès, à un concours « *d'agility* » (parcours d'obstacle). Chaque année son classement s'améliore et elle espère cette année remporter un prix. Elle a décidé de créer un logo à l'effigie de leur binôme qu'elle souhaite imprimer sur un polo. Elle passe donc une commande sur un site Internet spécialisé, *les dessous de Condo*. Elle choisit le modèle de son polo, joint le logo qu'elle a créé puis valide sa commande et effectue le paiement.

Cinq jours plus tard, elle reçoit son polo. Malheureusement, il n'est pas à sa taille. Elle décide donc d'exercer son droit de rétractation. Elle contacte par courriel le site Internet. Elle reçoit une réponse qui l'étonne : le site Internet refuse de reprendre le polo.

Aspasie est très étonnée. Son droit de rétractation n'est pas respecté.  
Elle compte faire valoir son droit.

1. Qualifier juridiquement les faits à l'origine du litige entre Aspasie et le site Internet *les dessous de Condo*.
2. Proposer les arguments juridiques que peuvent soulever Aspasie d'une part et le site Internet, *les dessous de Condo*, d'autre part.
3. Expliquer le rôle du droit de rétractation.

#### **Annexe 1 : Article L. 221-18 du Code de la consommation**

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25 [...].

#### **Annexe 2 : Extrait de l'article L. 221-28 du Code de la consommation**

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- I. De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- II. De fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;
- III. De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- IV. De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement [...].

À l'aide de vos connaissances et des ressources documentaires jointes en annexe 1, analysez la situation juridique ci-dessous et répondez aux questions posées.

**Situation juridique**

Élise souhaite acheter une nouvelle voiture, plus spacieuse et plus puissante, ayant peu de kilomètres au compteur et respectant son budget de 10000 euros. En parcourant des annonces sur le site du leboncoin.fr elle est attirée par une annonce respectant intégralement ses critères. C'est une voiture de la marque Nissan modèle Juke, année 2013, boîte automatique essence et affichant 36589 kilomètres pour 9500 euros.

Élise Parcaï contacte aussitôt le vendeur, Étienne Dumas, qui confirme la disponibilité de la voiture. Elle répond aux questions d'Élise et conviendrait d'un rendez-vous pour la transaction. Ils se rencontrent à Aix-en-Provence et concluent le contrat (contrat établi par Étienne à partir d'un imprimé à compléter disponible sur Internet).

Élise séduite par la voiture est ravie, mais quelques mois après la conclusion du contrat, elle est intriguée par des bruits étranges, se dit sans doute les plaquettes de frein, mais décide, par précaution, d'apporter sa voiture au garage pour une révision.

Au moment de récupérer sa voiture, le garagiste informe Élise, qu'il faut prévoir des « petits » travaux tout à fait normaux pour une voiture ayant 98765 kilomètres. Le plus grave pour le garagiste reste le fait que le compteur de la voiture ait été trafiqué, en effet ce n'est pas une voiture ayant fait 36589 kilomètres mais 98765 kilomètres. Stupéfaction totale, Élise est abasourdie face à cette situation.

1. Identifier le contrat et qualifier-en les parties.
2. Indiquer comment l'offre s'est-elle manifestée ?
3. Démontrer si les parties sont juridiquement capables ? (Justifier).
4. Démontrer si le contenu du contrat est valable ? (Justifier).
5. Proposer les arguments juridiques que peuvent soulever Élise.

**Annexe 1 : le contrat de vente**

**CONTRAT DE VENTE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**

Entre les soussignés ci-après désignés :

**Le Vendeur :**

*DUMAS Étienne, né le 9 mai 1975 à Roubaix, domicilié 8 rue Bonnefoy, à Marseille (Bouches-du-Rhône)*

**L'Acquéreur :**

*PARCAÏ Elise, née le 10 octobre 1995 à Versailles, domiciliée 18 rue Barla, à Nice (Alpes-Maritimes)*

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 1 – Objet**

Le Vendeur vend à l'Acquéreur le véhicule décrit ci-dessous :

Identification :

Marque : *NISSAN* Type : *Juke* Puissance : *5 CV*

Date de première mise en circulation : *novembre 2013*

Numéro d'immatriculation : [REDACTÉ] Numéro de série : [REDACTÉ]

Équipements particuliers : *climatisation automatique, ABS, Air-bag [...]*

Réparations importantes ou accidents connus du vendeur : *Néant*

Kilométrage du véhicule : (barrez la mention inutile)

Réel, certifié par le vendeur / ~~Non garanti~~ : *36 589 km*

**Article 2 – Prix**

La vente aura lieu moyennant le prix de *9 500 (NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS)*, laquelle somme a été payée à l'instant même au Vendeur qui le reconnaît et en donne quittance à l'Acquéreur au moyen de : (barrez la mention inutile)

– Chèque de banque : n° [REDACTÉ], émis par [REDACTÉ]

– ~~Espèces~~

**Article 3 – Certificat d'immatriculation et document accessoire à la vente**

Le Vendeur a remis à l'Acquéreur :

– L'exemplaire n° 2 de la déclaration de cession d'un véhicule (CERFA n° 15776\*01) [...]

– Le certificat d'immatriculation barré et signé par le Vendeur [...]

Chaque partie a reçu un exemplaire du présent contrat.

Fait à *Aix-en-Provence*, le *4 novembre 2019*, à *16 heures*.

Signature du Vendeur 

Signature de l'Acquéreur 